

Rendez-vous de carrière 2024-2025

ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES

Je suis concerné-e si j'ai été promu-e:



au 6e échelon entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024



au 8e échelon entre le 1er mars 2023 et le 1er février 2024



au 9e échelon entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024

Quelle est la forme du rendez-vous de carrière?



inspection en classe ou en situation professionnelle si je suis enseignant·e du 1er ou du 2nd degré, professeur documentaliste ou CPE



entretien avec mon supérieur hiérarchique si je suis PE, Psy-EN Eda

Si vous êtes adhérent-e, la CFDT peut vous accompagner pour préparer au mieux ce rendez-vous



entretiens si je suis enseignant-e du 2nd degré, professeur documentaliste, CPE, **Psv-EN Edco ou DCIO**

Que se passe-t-il après le rendez-vous de carrière ?

Chaque rendez-vous de carrière aboutit à la rédaction d'un compte rendu, précisant un niveau d'expertise pour un certain nombre de compétences professionnelles



Une fois le compte-rendu recu je dispose de



jours pour formuler des observations si je le souhaite

Les niveaux d'expertise sont :



à consolider



satisfaisant



très satisfaisant



excellent

Faites appel à la CFDT pour vous aider si besoin!



Rendez-vous de carrière

ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES

L'appréciation finale

Celle-ci peut être:



Je reçois mon appréciation finale au début de l'année scolaire qui suit mon rendez-vous de carrière.



à consolider



satisfaisant



très satisfaisant



excellent

Si j'estime que celle-ci n'est pas satisfaisante par rapport au déroulé du rendez-vous de carrière, ie peux :

Contester l'appréciation finale



Je conteste cette appréciation dans le délai imparti



Le rectorat dispose du même délai pour me répondre, l'absence de réponse vaut refus



En cas de refus je dispose du même délai pour saisir la CAPA ou la CAPD

Faites appel à la CFDT pour vous aider à rédiger votre contestation et défendre votre dossier lors de la CAP

Une fois les appréciations finales de tous les collègues fixées celles-ci sont utilisées pour



Tout ça pour quoi?

Un avancement d'échelon accéléré au 7e et au 9e échelon

Le barème de passage à la hors-classe



Au printemps de l'année scolaire qui suit mon rendez-vous de carrière ie sais donc si je bénéficie d'une promotion accélérée grâce à celui-ci

Pour être accompagné-e, suivi-e et défendu-e, j'adhère à la CFDT



